



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Réalisation d'entrepôts, d'aires de stationnement et de bureaux pour l'entreprise MALEZIEUX, sur le site de la ZAC de Metzange à Thionville.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MALEZIEUX

Raison sociale

N° SIRET

3 2 1 3 3 6 1 4 1 0 0 0 8 0

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BARBIERI

Prénom(s)

Laurent

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.b	déclaration au titre de la loi sur l'eau, pour un projet d'un peu moins de 2 ha (19 042,13 m ²)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est implanté sur la ZAC de Thionville - Metzange (cf. annexe 3 et 3 bis), sur un terrain actuellement vierge avec pour seule construction un merlon de terre le long de la voirie existante (édification dans un but anti-intrusion). Celui-ci sera démontée et les terres régalandées sur les surfaces conservées en espace vert.

Un bâtiment de 602 m² d'emprise au sol sera construit pour accueillir les bureaux et un logement de gardiennage, sur une surface plancher totale de 1 138 m². les entrepôts pour l'entretien des véhicules d'entreprise PL et VU et dépôts de matériaux sont attenants et couvrent une surface de 1 384 m² (cf. annexe 5).

Les parkings accueilleront 88 véhicules légers des employés, alors que les emplacements des véhicules professionnels (18 VU, 39 PL et 2 SPL) font l'objet d'une aire de stationnement séparée.

Les eaux pluviales (bâtiment et parking VL) sont récupérées pour être utilisées dans les véhicules professionnels, dans le but de limiter au maximum la consommation d'eau. Des panneaux photovoltaïques et ombrières couvriront respectivement les bâtiments techniques et les aires de stationnement des VL.

4.2 Objectifs du projet

Le projet doit permettre à l'entreprise de subvenir à ses besoins, dans une configuration optimale de gestion de son espace économique, actuellement contraint sur une autre commune voisine.

Cela permet également, dans une démarche vertueuse de consommation de l'eau et électrique, de pourvoir en partie à ses besoins en réutilisant les eaux pluviales du nouveau site et de produire également une électricité verte.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La durée des travaux n'est pas encore connue, mais devrait atteindre une année.

L'accès au site des travaux s'effectuera par la Boucle du carreau de la mine.

Les travaux débuteront par le plateformage du site qui accueillera les bâtiments et les aires de stationnement du site, puis la pose des réseaux de collecte des eaux pluviales avec sa citerne réservoir pour l'alimentation des camions, des réseaux humides (eaux usées) et secs.

Les travaux se conformeront aux réglementations en vigueur relatives à la gestion des effluents et la gestion des déchets et aux émissions de poussières et de bruit.

Les approvisionnements de chantier se limitent à la fourniture des matériaux de terrassement, pour le plateformage du site, des réseaux, voirie, équipements et espaces verts.

Suivant le volume non utilisé, les terres végétales pourraient être valorisées par une exportation du site.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, le flux des véhicules est séparé par l'accueil des VL sur le parking sud dont les personnes rejoindront les bâtiments d'exploitation; alors que la plateforme nord accueille les VU, PL et SPL, utilisée par les seuls chauffeurs et leur binôme. Cette conception diminue le risque d'accident.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubrique: 2.1.5.0, la rubrique 3.3.1.0 n'est pas concerné suite au diagnostic déjà réalisé par approche pédologique et floristique).

Un porter à connaissance pour la gestion des eaux usées sera fourni à la collectivité.

Le projet est inclus dans une ZAC dont la réalisation a été approuvé le 28/05/1998 et autorisé au titre de la loi sur l'eau le 05/11/1998.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
emprise totale: 18 395,70 m ² bâtiments: 1 956 m ² , dont 646 m ² de panneaux photovoltaïques; enrobés: 10 444 m ² ; espaces verts: 5 488 m ² ; aires bétonnées: station hydrocarbures: 188 m ² ; aire de lavage: 162 m ² ; aire avec bennes: 146,80 m ² et aire à conteneur: 9 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche se trouve à 1 km (Forêt de Thionville, n° 410030473), au nord-est du projet et une deuxième à 2 km à l'ouest (Plateau d'Algrange, n°410006950) (cf annexe 7).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Réserve Naturelle Géologique la plus proche se trouve à 6 km sur le territoire d'Hettange-Grande

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après la carte du bruit de la ville de Thionville, les modélisations indiquent un bruit de fond compris entre les classes 50-55 et 55-60 dB (45-50 dB pour le bruit routier de l'A31 et depuis la présence d'une ICPE (BEHM)).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPRi couvre le territoire communal et concerne la Moselle localisée plus à l'est du ban communal. Le site en est éloigné de plus de 5 km et altitudinalement plus élevé.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé le 20/04/2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	carte en annexe . Les sites les plus proches sont au Luxembourg et en France à Klang (gîte à chiroptères 4100170), Sierck-les-Bains (rochers et pelouses 4100167) et Rurange-lès-Thionville, (4100), juste en-dessous d'une distance de 20 km (cf. annexe 6).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déficitaire pour la réalisation des assises des bâtiments et des voiries.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les réseaux desservent déjà l'ensemble de la zone d'activités.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est trop éloigné des différents sites recensés. De même, les biotopes présents sur ces sites sont trop différents de celui concerné par le projet (prairie abandonnée et culture) (cf. annexe 6).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La consommation de l'espace est limitée à une petite extension de 3 520 m ² située derrière un complexe sportif et hors de l'actuelle limite de la ZAC. Le reste de la superficie est située dans la limite de la ZAC de Metzange et ne consomme de ce fait qu'un espace déjà gelé, considéré à urbaniser dans le PLU communal et destiné depuis plusieurs décennies à de l'activité artisanale.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un périmètre minier (ancienne galerie de desserte ferroviaire des mines de fer) passe sous les terrains de football (tiers sud du terrain de sport), au sud du site du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un déplacement d'une quarantaine, de camions et VU d'intervention, sur l'assainissement domestique et professionnel, matin (sortie) et soir (retour). Le site est desservi par un réseau de transport public et de piste cyclable qui peut être utilisé par les employés, apportant une alternative aux déplacements pendulaires des employés prenant leur poste ou quittant le site.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruits émis par les camions avant leur départ en intervention
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la ZAC est une zone artisanale susceptible d'émettre des bruits suite aux cargaisons de livraison ou à des chutes aléatoires de matériaux sur les aires de stockage des entreprises.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entreprise de traitement des graisses de sites de traitement des eaux usées, à proximité immédiate (EVAPUR). Ces nuisances ne sont pas continues et variables suivant la direction du vent.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux est susceptible d'émettre temporairement des vibrations suivant les engins utilisés
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage lumineux sur mâts (LED) sur le parking, sur détection et mouvement sur horloge astronomique.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Candélabres de voirie et mâts lumineux des terrains de football limitrophes.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales (bâtiments et parking VL) récupérées, traitées, stockées et valorisées à des fins professionnelles (curage et rinçage de réseaux). Le surplus va dans le réseau interne à la ZAC.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau EP propre à la ZAC va dans un bassin de régulation, de stockage et de restitution régulé suivant les autorisations reçues par le gestionnaire (DLE de 1998) dans le ru de Metzange.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sanitaires et les douches utilisées par les employés sont raccordés au réseau de collecte communale des eaux usées présent sous la voirie
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	perte de 3 520 m ² de zone cultivée. Le reste de la parcelle n'est déjà plus utilisé à des fins agricoles, mais annuellement entretenu, depuis plusieurs décennies.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet comble la dernière parcelle (dent creuse) de la ZAC de Metzange. Une extension dans la ZAC existe plus au sud de celle-ci, appelée ZA des Terres Rouges, non encore totalement occupée, car trop récente.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune coupe d'arbres.

Récupération partielle des eaux pluviales.

Mise en valeur de l'exposition du site qui correspond à un long glacis exposé au sud, avec la mise en valeur par une production d'électricité verte (panneaux solaires et ombrières).

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le rejet d'eau d'eau pluviale, des bâtiments et d'une partie du parking des VL est préalablement collecté et traité pour alimenter les cuves des véhicules professionnels chargés d'effectuer des hydrocurages. Le surplus et les eaux pluviales des aires de stationnement des véhicules professionnels est dirigé, après traitement des hydrocarbures, vers le réseau public qui abouti au bassin de rétention collectif de la ZAC. Ce dispositif vise à réduire la consommation d'eau domestique mais pas à l'éviter complètement compte tenu du nombre de camions et du volume consommé journalièrement.

L'installation de panneaux photovoltaïques et d'ombrières, tend à viser à l'autonomie électrique du site. La gestion des points lumineux est également vertueuse puisqu'ils s'autorégulent avec l'horloge astronomique et s'éteignent en l'absence d'activité sur le site.

Aucune coupe d'arbres n'est prévue sur le site qui ne présente que trois arbres (dont un mort et un autre récemment couché par le vent (chablis)) bordant un talweg marqué, mais sans écoulement pérenne.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une ZAC qui a fait l'objet d'une étude d'impact de création et de réalisation et d'un dossier loi sur l'eau. Depuis sa date de création les orientations de la rubrique loi sur l'eau ont évolué, sont devenues plus restrictives et sont intégrées dans la réflexion globale de l'aménagement.

Aucun milieu particulièrement sensible n'est présent sur le site, dominé par la strate herbacée.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	annexe 5 plan de composition du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	annexe 6 localisation des sites NATURA 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
3	annexe 7 localisation des ZNIEFF	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)